



LE TRAIT d'UNION 974

ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ORDRE
DES PALMES ACADEMIQUES - SECTION DE LA REUNION



**SPECIAL
CONCOURS**

LE BUREAU NATIONAL DE L'AMOPA

organise tous les ans des concours qui s'adressent chacun à des publics ciblés .
Les productions doivent être envoyées à des adresses et à des dates spécifiques à chaque concours .
Pour tout renseignement , se reporter au site national de l'AMOPA que vous pouvez joindre en cliquant sur les liens ci-dessous :

Concours NOUS L'EUROPE : [Cliquez ici](#)

Public : Elèves des 4°, 3° et Lycées

PRIX ANNUEL DU MEILLEUR PROJET INCLUANT
CONCEPTION ET RÉALISATION :

Public : Enseignement technique : [Cliquez ici](#)

PRIX DE GÉOGRAPHIE : [Cliquez ici](#)

Public : Élèves des Lycées, Cl.Préparatoires.
Étudiants 1° Année en Histoire/Géographie.

PRIX D'HISTOIRE : [Cliquez ici](#)

Public : Élèves des Lycées, Cl.Préparatoires ,
Étudiants 1° Année en Histoire/Géographie

**Prix DÉFENSE ET ILLUSTRATION DE LA LANGUE
FRANÇAISE : [Cliquez ici](#)**

Public : voir encadré ci-contre :

La SECTION LOCALE DE L'AMOPA

BOURSE POUR LA RÉALISATION D'UN PROJET
PERSONNEL → de 18 à 25 ans (Voir page 6)

LA SECTION LOCALE DE L'AMOPA

relaie sur le plan académique le concours national

**DÉFENSE ET ILLUSTRATION DE LA LANGUE
FRANÇAISE**

Il se compose des prix suivants :

* PRIX D'EXPRESSION ÉCRITE DE LA LANGUE
FRANÇAISE

Public : Élèves de CM1 et CM2 , élèves des Collèges et
des Lycées .

* PRIX MAUPASSANT de la JEUNE NOUVELLE
Public : Élèves de 4°, 3°, des Lycées, Prépa et BTS

* PRIX DE LA JEUNE POÉSIE
Public : Élèves des Collèges et des Lycées .

***Cependant la section locale organise aussi ce prix de la
Jeune Poésie en faveur des élèves de CM1 et CM2 .***

Toutes les productions devront être envoyées pour le

Lundi 14 Mars

à

Mme la Présidente de l'AMOPA

Christiane ANDRÉ

6, Allée des Songes

97434 - Saint Gilles les Bains

Pour tous renseignements (conditions de participation, sujets ,
informations pratiques) reportez-vous aux affichettes page 5
(zoomez sur l'image pour une meilleure lecture) .

Pour toute information complémentaire touchant aux CM1-CM2 :

Tel : 0692 86 23 28

Pour les Collèges et Lycées :

Tel : 0692 88 89 52

Un jury académique sélectionnera les lauréats de l'Académie de
la Réunion . Ceux-ci recevront leur prix (Livres, DVD, etc) lors
d'une cérémonie qui se déroulera à la villa du Département en
mai 2016 .

Certains textes primés seront publiés dans notre bulletin
« LE TRAIT d'UNION »

***Après sélection des lauréats académiques,
TOUTES LES COPIES
(à l'exception de celles des CM1-CM2 pour le concours de la
JEUNE POÉSIE) seront envoyées au jury national pour
participer à la sélection nationale .***

SOMMAIRE :

P1 - Présentation générale concours 2016

P2 - Concours 2015 : Cérémonie, Résultats
et Poésies

P5- Affichettes Concours 2016
Nationaux et Académiques

P6- Bourses AMOPA

CONCOURS 2015

DÉFENSE ET ILLUSTRATION DE LA

LANGUE FRANÇAISE

années, l'AMOPA s'engage résolument dans l'accompagnement de la jeunesse pour l'aider à se construire sereinement en lui transmettant la passion d'apprendre, l'exigence d'une parole juste et en lui donnant quelques clés pour accéder à la culture de citoyens du monde respectueux de la liberté. Elle cherche à valoriser les initiatives, les réalisations, les projets d'élèves et d'étudiants, dans le domaine littéraire, scientifique, technique ou artistique



Le concours, destiné aux élèves de CM1, de CM2, à ceux des collèges et des lycées (classes de Seconde et de Première) comprenait :

→ pour les élèves des classes élémentaires, un Prix de la jeune poésie ;



→ pour les élèves des collèges, un Prix d'expression écrite de la langue française et un Prix Maupassant de la Jeune Nouvelle (élèves de 3^{ème}) ;



→ pour les élèves des lycées, un Prix de la Jeune Poésie, un Prix Maupassant de la Jeune Nouvelle et un Prix d'expression écrite de la langue française.



Vingt-sept élèves ont été récompensés en présence de Monsieur LEPOAN, DAAC de la Réunion . Devant une assistance attentive composée d'élèves, de parents, d'enseignants, de directeurs d'écoles, de chefs d'établissements, de C.P.E, ils ont pu, à haute voix, déclamer leurs poèmes ou lire quelques extraits de leurs productions.

Après la remise des prix, Madame Christiane ANDRE (Présidente de l'AMOPA REUNION), bien entourée des membres de l'association qu'elle dirige, a invité toutes les personnes présentes au cocktail prévu par l'AMOPA, dans l'enceinte même de la Villa du Département.

Tous les participants à cette manifestation ont été unanimes pour la reconduction de cet événement l'année prochaine.

(Voir le tableau des résultats page suivante)



Prix	Prix Spéciaux	Elève	Classe	Etablissement	Professeur	Production
PRIX DE LA JEUNE POÉSIE						
ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES						
1er		PAYET Léane	CM1	Ecole Claire Hénou Pl. des Palmistes	Mme CHARLETINE	Besoin de liberté
2ème		GAUTHIER Lauranne	CM2A	Ecole Claire Hénou Pl. des Palmistes	Mme CORBIERE	Qu'est-ce qui ne va pas sur terre ?
3ème		BOYER Elodie	CM2C	Ecole Claire Hénou Pl. des Palmistes	M.PAYET Eric	Haïku
	De Participation			Ecole Claire Hénou Pl. des Palmistes		
LYCÉES						
1er prix		ANTIC Hugo	1èreS1	Lycée St-Paul IV	Mme PICARD	Le poète
2ème		RAPHALEN Zoé	1èreSE2	Lycée St-Paul IV	M. BOUCHER	Ombres nocturnes
3ème		MACHAVOINE Lisa	Seconde 3	Lycée St-Paul IV	Mme PICARD	Incapable de l'aimer
	Coup de cœur du Jury	MEZIANE Nahel	1èreS1	Lycée St-Paul IV	Mme PICARD	Hydrogène
		BARLET Margot	1èreS1	Lycée St-Paul IV	Mme PICARD	La miette de pain
1er prix	Originalité	ANAMA-MADOURE Maïka	SecondeAPR1	Lycée Professionnel François De Mahy	Mme RICHAUVET	Calligramme : Le bélier
2ème		MAHO Julien	SecondeAPR1	Lycée Professionnel François De Mahy	Mme RICHAUVET	Calligramme : Le Tamarin des Hauts
3ème		LE MOINE Stivio	SecondeAPR1	Lycée Professionnel François De Mahy	Mme RICHAUVET	Calligramme : L'araignée
PRIX D'EXPRESSION ÉCRITE						
COLLÈGES						
1er		DAYA Anischa	5ème 3	Collège du Chaudron St-Denis	Mme JUE	Coucou Elsy
2ème		RODIER Lysa	5ème 3	Collège du Chaudron St-Denis	Mme JUE	Chère Clara
1er		IGNACE Cilista	4ème 7	Collège Titan Le Port	Mme MALETIE	Chère Norinne
2ème		BASSON Jérémy	4ème 6	Collège Hippolyte Foucque Ste-Suzanne	Mme MOREL	Chère Marion
2ème ex-æquo		CECILE Rachel	4ème 3	Collège Titan Le Port	Mme MALETIE	
3ème		NATIVEL Fanny	4ème D	Collège Dimitile L'Entre-Deux	Mme BROBECK	
1er		LEBRETON Camille	3ème Diamant	Collège Texeira da Motta La Possession		Chère Lola
2ème		ROBERT Maureen	3ème B	Collège 14ème Km Tampon	Mme BUENO / ACMENZA	Chère Sly
LYCÉES						
1er et seul prix		COSTE Elisa	1èreS1	Lycée St-Paul IV	Mme PICARD	La jeunesse
PRIX DE LA JEUNE NOUVELLE						
COLLÈGES						
1er		ELCAMAN Noémie	3ème 7	Collège Titan Le Port	Mme MALETIE	Lola ou une incroyable amitié
2ème		FAUCONNIER Flavien	3ème 4	Collège Titan Le Port	Mme MALETIE	Une amitié fraternelle
	De l'Imagination	POISSENOT Eva	3ème 6	Collège Achille Grondin St-Joseph	Mme DEMANGE	Une rencontre surprenante
LYCÉES						
1er		BOUROT Clémentine	Seconde 4	Lycée St-Paul IV	M.BOUCHER	La Symphonie du Bonheur
2ème		HOARAU Anna	1ère L	Lycée Bellepierre St-Denis	Mme PARTULA	Puis vint son tour ...
2ème ex-æquo		BEN SAÏD Salomé	Seconde 4	Lycée St-Paul IV	M. BOUCHER	Une petite balade nocturne
3ème		GUIGUE Anya	Seconde 6	Lycée Bellepierre St-Denis	Mme PARTULA	Miranda

TROIS DES POÈMES PRIMÉS



*C'est par manque d'inspiration que le poète écrit
Ce qui lui passe par la tête et dans ses doigts flétris
Il s'invente des mondes
Qu'il ressort d'outre-tombe. Et de par ses envies, il les peuple de vie,
De créatures fantastiques. Pourquoi pas la Joconde ?
Quand il le veut, les poissons parlent et les fourmis grondent .*

*Le pouvoir d'écrire est aussi celui d'inventer.
Tous le monde peut s'en servir mais pas le maîtriser .
Je reste souvent bloqué devant ma copie double.
Je vous met au défi de faire des rimes en « ouble » .
J'aime bien écrire des poésies, c'est plutôt rigolo.
Mais faut-il être original pour sortir du lot ?
Doit-on parler de liberté, d'amour et de mort ?
Je trouve que ces thèmes nous reviennent toujours et encore .*

*Tous mes camarades ont le nez dans leur copies .
Moi, je lève mes yeux et cherche des colibris .
On en entend parler dans toutes les poésies,
Mais impossible que les poètes en aient vu dans Paris .
Ils nous transportent là où ils ne vont jamais
Alors que nous ne restons que sur un tabouret .*

*Maintenant , je suis désolé mais je vais vous quitter,
C'est l'heure de la récré, ça va bientôt sonner .*

ANTIC Hugo
Élève de Première 1S1
Lycée de Saint Paul IV

*Deux hydrogènes pour un oxygène
Voilà la définition de la vie.
Tout peut partir de cette onde sereine .
Mais que voilà ? Une bactérie !
La première étape est franchie.
Cet être devrait évoluer.
En quelques millions d'années,
Le tour est joué
Et une nouvelle espèce apparaît .
Elle commence à consommer sa planète
Et jette des mégots et des canettes .
Le milieu devient invivable .
C'est bien triste pour ce jeune animal
Qui a joui d'une vie bestiale
Sans prendre en compte l'aspect
environnemental .
Il a blessé la terre,
Il l' a mise en colère
C'est l'heure de l'addition :
Cyclones, séismes, éruptions !*

*Un carbone pour deux oxygènes
Voilà la définition d'une vie vaine .*

MÉZIANE Nahel
Élève de Première 1S1
Lycée de Saint Paul IV

Incapable de l'aimer

*Incapable de l'aimer
Impossible de le haïr
Sans lui je ne suis plus rien,
Rien qu'un souffle qui ne peut mourir .*

*Si mes glaciers pouvaient fondre,
Si mon coeur pouvait s'ouvrir,
Accepterait-il d'y avoir sa place ?
Accepterait-il d'être aimé ?*

*Si je pouvais trouver les mots
S'ils ne s'échouaient pas sur mes lèvres
Accepterait-il de m'écouter ?
Accepterait-il de m'entendre lui dire que je l'aime ?*

*Hélas ! Je ne peux l'aimer,
Mon coeur ne s'ouvre pas,
Et les mots ne viennent pas.
Hélas ! Je ne suis que moi .*

MACHAVOINE Lisa
Élève de Seconde 3



Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques

Secrétariat de l'AMOPA-Réunion :
0692.86.23.28



CONCOURS ACADÉMIQUE ET NATIONAL 2015 - 2016 Défense et Illustration de la Langue française

PRIX D'EXPRESSION ÉCRITE DE
la Langue française

PRIX MAUPASSANT DE
la Jeune Nouvelle

PRIX DE
la Jeune Poésie

Voir les conditions générales de participation et les sujets proposés au CDI ou auprès de la section AMOPA départementale.
0692.86.23.28

Date de retour des copies

**LUNDI
14 MARS 2016**

Adresse de retour des copies

Madame la Présidente de l'AMOPA
Christiane ANDRÉ
16, allée des Songes
97434 - St Gilles les Bains

Les sections départementales et l'AMOPA nationale récompensent les lauréats à l'occasion de cérémonies solennelles
Prix nationaux : livres, voyages, séjours touristiques



Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques

Secrétariat de l'AMOPA-Réunion :
0692.86.23.28



CONCOURS ACADÉMIQUE ET NATIONAL 2015 - 2016 Défense et Illustration de la Langue française

**DESTINÉ AUX ÉLÈVES DE CM1 ET CM2
DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES**

PRIX D'EXPRESSION ÉCRITE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Sujet: La récréation est-elle pour toi un moment attendu ?
Raconte une récréation que tu as appréciée.
L'énoncé sera formulé très clairement en tête de la copie. Tous les travaux seront réalisés en classe.
Le jury tiendra compte de la présentation de la copie et de la qualité de l'écriture manuscrite.

PRIX ACADÉMIQUE DE LA JEUNE POÉSIE

Les thèmes sont laissés au libre choix des élèves ou de leur professeur.
Les poèmes (forme fixe ou libre) seront présentés sur une seule page.

IMPORTANT - Informations pratiques

- 1) Les travaux devront être **strictement individuels et authentiques**.
- 2) Chaque copie devra porter, en haut à gauche de la première page, en capitales d'imprimerie: le nom, le prénom, la classe de l'élève, le nom, l'adresse postale et électronique de l'établissement, **le nom et la signature du professeur**.
- 3) **Trois copies au plus seront sélectionnées par classe et par professeur**. Les chefs d'établissement ou les professeurs concernés enverront **les copies sélectionnées exclusivement à l'adresse et à la date indiquées dans les cadres ci-dessous**.
- 4) Il est demandé aux participants d'adresser l'original de leur copie et d'en conserver un double.
- 5) Un jury académique sélectionnera les lauréats de l'Académie de la Réunion. Ceux-ci recevront leur prix (livres, DVD, ect...) lors d'une cérémonie qui se déroulera à la **villa du département** en Mai 2016.
- 6) **Toutes les copies d'Expression Écrite reçues par la section locale seront envoyées au Jury National**

Date de retour des copies

**LUNDI
14 MARS 2016**

Les meilleures copies sélectionnées au plan académique pourront être publiées dans notre bulletin d'information :
LE TRAIT D'UNION 974

Adresse de retour des copies

Madame ANDRÉ Christiane
16, allée des Songes
97434 - St Gilles les Bains

Les meilleurs travaux feront l'objet d'une sélection nationale. Le palmarès pourra être consulté sur le site : <http://www.amopa.asso.fr/>
Les meilleures parmi les copies primées feront l'objet d'une publication dans un florilège et dans la Revue de l'AMOPA.



Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques

Secrétariat de l'AMOPA-Réunion :
0692 88 89 52



CONCOURS ACADÉMIQUE ET NATIONAL 2015 - 2016 Défense et Illustration de la Langue française

CLASSES DES COLLÈGES

PRIX D'EXPRESSION ÉCRITE DE LA LANGUE FRANÇAISE

POUR LES CLASSES DE 6^E - 5^E **Sujets** POUR LES CLASSES DE 4^E - 3^E
Grandir... Ce verbe vous fait-il rêver ? Décrivez vos attentes, vos craintes.
Y a-t-il une chanson, un livre, un film que vous aimez plus que tout ? Pourquoi lui accordez-vous tant d'importance ? Avez-vous besoin de partager les émotions qu'il vous inspire ? Ou est-ce votre secret ?

L'énoncé sera formulé très clairement en tête de la copie. Tous les travaux seront réalisés en classe.

PRIX DE LA JEUNE POÉSIE

Les thèmes sont laissés au libre choix des élèves ou de leur professeur.
Les poèmes (forme fixe ou libre) seront présentés sur une seule page.

PRIX MAUPASSANT DE LA JEUNE NOUVELLE

DESTINÉ AUX CLASSES DE 4^E ET DE 3^E
Écrire une nouvelle de 5 pages maximum. Les registres fantastique, réaliste, policier seront acceptés.
La présentation « traitement de texte » est demandée.

IMPORTANT - Informations pratiques

- 1) Les travaux devront être **strictement individuels et authentiques**.
- 2) Chaque copie devra porter, en haut à gauche de la première page, en capitales d'imprimerie: le nom, le prénom, la classe de l'élève, le nom, l'adresse postale et électronique de l'établissement, **le nom et la signature du professeur**.
- 3) **Trois copies au plus seront sélectionnées par classe et par professeur**. Les chefs d'établissement ou les professeurs concernés enverront **les copies sélectionnées exclusivement à l'adresse et à la date indiquées dans les cadres ci-dessous**.
- 4) Il est demandé aux participants d'adresser l'original de leur copie et d'en conserver un double.
- 5) Un jury académique sélectionnera les lauréats de l'Académie de la Réunion. Ceux-ci recevront leur prix (livres, DVD, ect...) lors d'une cérémonie qui se déroulera à la **villa du département** en Mai 2016.
- 6) **Toutes les copies reçues par la section de l'AMOPA-Réunion seront envoyées au Jury National**.

Date de retour des copies

**LUNDI
14 MARS 2016**

Les meilleures copies sélectionnées au plan académique pourront être publiées dans notre bulletin d'information :
LE TRAIT D'UNION 974

Adresse de retour des copies

Madame la Présidente de l'AMOPA
Christiane ANDRÉ
16, allée des Songes
97434 - St Gilles les Bains

Les meilleurs travaux feront l'objet d'une sélection nationale. Le palmarès pourra être consulté sur le site : <http://www.amopa.asso.fr/>
Les meilleures parmi les copies primées feront l'objet d'une publication dans un florilège et dans la Revue de l'AMOPA.



Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques

Secrétariat de l'AMOPA-Réunion :
0692 88 89 52



CONCOURS ACADÉMIQUE ET NATIONAL 2015 - 2016 Défense et Illustration de la Langue française

**CLASSES DES LYCÉES
ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS DES CLASSES DE 2^E, 1^{RE},
TERMINALE, CLASSES PRÉPARATOIRES ET BTS**

PRIX D'EXPRESSION ÉCRITE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Sujets au choix :
1 - « Être responsable, c'est sentir, en posant sa pierre, que l'on contribue à bâtir le monde ».
Pensez-vous, avec Antoine de Saint-Exupéry, que la responsabilité entraîne la solidarité ?
2 - La vie professionnelle nécessite-t-elle un esprit de solidarité ?
L'énoncé sera formulé très clairement en tête de la copie. Tous les travaux seront réalisés en classe.

PRIX DE LA JEUNE POÉSIE

Les thèmes sont laissés au libre choix des élèves ou de leur professeur.
Les poèmes (forme fixe ou libre) seront présentés sur une seule page.

PRIX MAUPASSANT DE LA JEUNE NOUVELLE

Les thèmes sont laissés au libre choix des élèves. Les travaux ne devront pas dépasser 6 pages.
La présentation « traitement de texte » est demandée.

IMPORTANT - Informations pratiques

- 1) Les travaux devront être **strictement individuels et authentiques**.
- 2) Chaque copie devra porter, en haut à gauche de la première page, en capitales d'imprimerie: le nom, le prénom, la classe de l'élève, le nom, l'adresse postale et électronique de l'établissement, **le nom et la signature du professeur**.
- 3) **Trois copies au plus seront sélectionnées par classe et par professeur**. Les chefs d'établissement ou les professeurs concernés enverront **les copies sélectionnées exclusivement à l'adresse et à la date indiquées dans les cadres ci-dessous**.
- 4) Il est demandé aux participants d'adresser l'original de leur copie et d'en conserver un double.
- 5) Un jury académique sélectionnera les lauréats de l'Académie de la Réunion. Ceux-ci recevront leur prix (livres, DVD, ect...) lors d'une cérémonie qui se déroulera à la **villa du département** en Mai 2016.
- 6) **Toutes les copies reçues par la section de l'AMOPA-Réunion seront envoyées au Jury National**.

Date de retour des copies

**LUNDI
14 MARS 2016**

Les meilleures copies sélectionnées au plan académique pourront être publiées dans notre bulletin d'information :
LE TRAIT D'UNION 974

Adresse de retour des copies

Madame la Présidente de l'AMOPA
Christiane ANDRÉ
16, allée des Songes
97434 - St Gilles les Bains

Les meilleurs travaux feront l'objet d'une sélection nationale. Le palmarès pourra être consulté sur le site : <http://www.amopa.asso.fr/>
Les meilleures parmi les copies primées feront l'objet d'une publication dans un florilège et dans la Revue de l'AMOPA.

BOURSE NATIONALE
de soutien
à la REALISATION D'UN PROJET PERSONNEL
de STAGE ou D'ETUDE-RECHERCHE
en France ou à l'étranger

BENEFICIAIRES :

- Jeunes, élèves, étudiants de 18 à 25 ans
- Candidat présentant un sujet d'étude original ou innovant dans les divers domaines artistique, littéraire, économique, social, scientifique ou technologique et dont les résultats peuvent être publiés, ou sujet d'étude en vue de l'obtention d'un examen ou d'un diplôme universitaire.

CARACTÉRISTIQUES DU STAGE OU DU TRAVAIL D'ÉTUDE OU DE RECHERCHE :

- Déroulement en France ou à l'étranger,
- De préférence pendant l'été,
- Durée de deux à six mois,
- Sujet pouvant accessoirement être entrepris en vue de l'obtention d'un examen ou d'un diplôme universitaire
- Thème nettement défini, élaboré avec soin, à développer par le candidat lui-même avec l'aide éventuellement de spécialistes qui ont accepté de le guider.

MONTANT ET CARACTÉRISTIQUES DE LA BOURSE :

- Fonction de l'intérêt et de la qualité du projet, des ressources du candidat ainsi que des disponibilités de l'Association AMOPA,
- Fonction également du niveau d'études suivies
- Pour 2015 :
 - ~ Lauréats niveau III (BTS, DUT) **1000€ au maximum**
 - ~ Lauréats niveau II (licence, master ou équivalent) **1500€ au maximum**
 - ~ *Montants pouvant être accrus d'une participation de la section départementale*

DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURES :

- Dossier complet selon précisions formulées par la fiche technique jointe,
- à adresser au président de la section départemental de l'AMOPA (**adresse ci-dessus**) par le chef d'établissement avec son commentaire, au plus tard le **6 février 2016** ;
- décision par la commission nationale d'attribution, après avis du bureau de la section départementale ; décision transmise au candidat par le chef d'établissement avec indication, si le projet est retenu, du montant de la bourse attribuée .

**OBJET ET MODALITES
D'ATTRIBUTION DES BOURSES**

L'objet des bourses de l'Association A.M.O.P.A. est de permettre à des élèves, à des étudiant(e)s **ou** à des jeunes gens ou jeunes filles en formation, de faire, **de préférence pendant l'été**, en France ou à l'étranger un travail d'étude et/ou de recherche sur un sujet de leur choix qu'ils ont déjà préparé. La période prise en compte ne dépassera pas six mois.

Les bourses de la Fondation sont accordées par priorité à des candidats qui présentent un sujet d'étude original ou innovant dont les résultats peuvent être publiés dans divers domaines : artistique, littéraire, économique, social, scientifique ou technologique.

A titre complémentaire ce sujet d'étude peut aussi être entrepris en vue de l'obtention d'un examen ou d'un diplôme universitaire.

I- LES BOURSES : Elles sont attribuées, selon l'intérêt et la qualité du projet, en fonction des **ressources du candidat** et des disponibilités de l'Association. En 2015, des bourses de 1000€ seront attribuées à des lauréats de niveau III (BTS et IUT) et des bourses de 1500€ au maximum pour les lauréats de niveau II (licence, master ou équivalent). Si des projets nécessitent des sommes importantes (frais de voyage notamment), il est conseillé aux candidats de prendre au préalable l'avis du secrétariat.

II - LES BENEFICIAIRES : Leur âge doit être compris entre 18 et 25 ans à réception du dossier. L'âge limite supérieur peut éventuellement être modifié en fonction de circonstances particulières justifiées.

III - LES CANDIDATURES : Chaque candidat doit proposer **un sujet nettement défini**, qu'il a élaboré avec soin et qu'il sera capable de **développer**, avec l'aide de spécialistes qui ont accepté de le guider. **Le projet doit être formulé par le candidat lui-même.**

IV - L'INFORMATION : A chaque rentrée scolaire, les formulaires destinés aux candidats sont adressés par la commission des bourses aux présidents de section, qui ont en charge d'en assurer la diffusion auprès des inspecteurs d'académie, des chefs d'établissement. Cette procédure n'exclut pas les candidatures individuelles ou émanant de jeunes déjà sortis du système scolaire ou universitaire.

V - LES DOSSIERS : Les formulaires de candidature doivent être remplis avec soin et exactitude.

Pour être **recevables** les dossiers comprennent les pièces suivantes **numérotées** et établies sur des **feuilles distinctes** :

1° **La lettre de candidature.**

2° **Le sujet du rapport** défini par un titre **bref et précis** et les activités à entreprendre pour le développer et le finaliser.

3° **Le travail déjà accompli** (bibliographie, recherches etc.)

4° **L'avis motivé du professeur** qui dirige le candidat.

5° **L'accord des autorités** d'accueil et des spécialistes qui ont accepté de le guider pendant son séjour. En cas de retard le candidat produira les documents justifiant les démarches déjà accomplies.

6° **L'accord des organismes** ou des familles qui assureront **l'hébergement** du candidat pendant son séjour : **produire la photocopie des pièces attestant cet accord** ou la justification des démarches effectuées.

Pour les voyages à l'étranger, les candidats auront intérêt à se mettre en rapport avec les sections A.M.O.P.A. du pays où ils se rendent, dans la mesure où elles existent : les adresses peuvent leur être fournies par le secrétariat

7° **Le budget détaillé** du projet : indiquer, d'une part l'ensemble des dépenses et éventuellement des recettes, d'autre part l'apport personnel et le montant de l'aide demandée tant à l'Association AMOPA qu'à d'autres organismes

8° **La durée du séjour** : préciser les dates.

9° Pour les candidats se rendant à l'étranger, **l'attestation** du professeur **intéressé** précisant **le niveau acquis** dans la langue dont il aura besoin.

10° Le dossier doit obligatoirement comporter **une attestation d'assurance responsabilité civile**, assistance et rapatriement en cas de maladie ou d'accident en France ou à l'étranger. Indiquer le nom de la société d'assurance et le numéro du contrat.

11° Pour certains pays présentant des risques sanitaires ou d'insécurité, **une attestation de vaccination** et/ou **l'avis du ministère des affaires étrangères**.

12° **L'engagement sur l'honneur** de rédiger le rapport demandé ou de suivre les instructions des sections participantes.

Remarque : Tous les documents doivent être rédigés en langue française.

VI - RAPPORT : les boursiers rédigeront un rapport circonstancié, écrit en **français** (citations traduites), à remettre **en deux exemplaires, accompagné éventuellement** de photos **couleurs ou noir et blanc**, ou de tout autre support exposant les travaux et les résultats obtenus (CD, DVD, Clef USB).

Ces documents seront envoyés directement à la commission des bourses 30, avenue Félix-Faure 75015 PARIS avant le 31 décembre 2015. Ces rapports sont examinés par la commission et font l'objet d'un compte rendu publié par l'Association dans sa revue nationale.

Attention : des modalités complémentaires peuvent être signifiées par certaines sections départementales en vue de promouvoir ces travaux de recherche.

VII - CALENDRIER

1° **Le dossier complet**, formulaire et pièces sera remis au chef d'établissement à la date fixée par celui-ci. Les candidatures individuelles seront adressées directement au président départemental de la section A.M.O.P.A.

2° **Avant le 5 février 2016**, le chef d'établissement transmet le dossier, avec son commentaire, au président départemental de la section A.M.O.P.A.

3° Le bureau de la section procède à l'examen des dossiers reçus et, après une première sélection, classe les meilleurs, revêtus de son appréciation, en indiquant le montant global de l'aide que la section peut accorder. Ainsi peut-il y avoir une bourse départementale à laquelle s'ajoutera la bourse nationale.

Les dossiers, sont ensuite adressés à la commission d'attribution des bourses 30, avenue Félix-Faure 75015 Paris, avant le **22 février 2016** date de rigueur.

4° Chaque candidat est informé de la décision prise le concernant. Les bénéficiaires d'une bourse départementale reçoivent par les soins de leur chef d'établissement ou du président de la section A.M.O.P.A une lettre leur indiquant le montant de l'aide accordée et du Président national le montant de la bourse nationale.

Bourses AMOPA-- Pièces nécessaires pour le dossier

Age (18- 25 ans)

Formulaire d'inscription

- 1) Lettre manuscrite de candidature et de motivation
- 2) Sujet du rapport
- 3) Travail déjà accompli
- 4) Avis motivé du Professeur
- 5) Accord des autorités (retard possible)
- 6) Accord des organismes
- 7) Budget détaillé
- 8) Durée et dates du séjour (moins de 6 mois)
- 9) Attestation du niveau dans la langue (étranger)
- 10) Assurance responsabilité civile, assistance, rapatriement
- 11) Attestation de vaccination (certains pays)
- 12) Engagement de faire parvenir un rapport

